

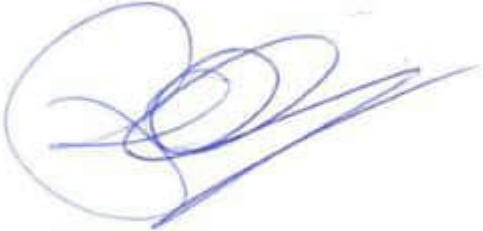


**QUE** toutes les autres normes d'implantation applicables prévues aux règlements d'urbanisme soient respectées;

**QU'**aucune condition spécifique liée à la réalisation du projet ne soit exigée;

**QU'**une assemblée publique de consultation soit tenue le 4 mai 2026, à 18 h, au Centre communautaire de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, situé au 130, rue Principale. Lors de cette assemblée publique, tenue par le maire ou par un autre membre du Conseil désigné par le maire, le projet de résolution sera présenté et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Adoptée à l'unanimité



---

Paul Sarrazin  
Maire



---

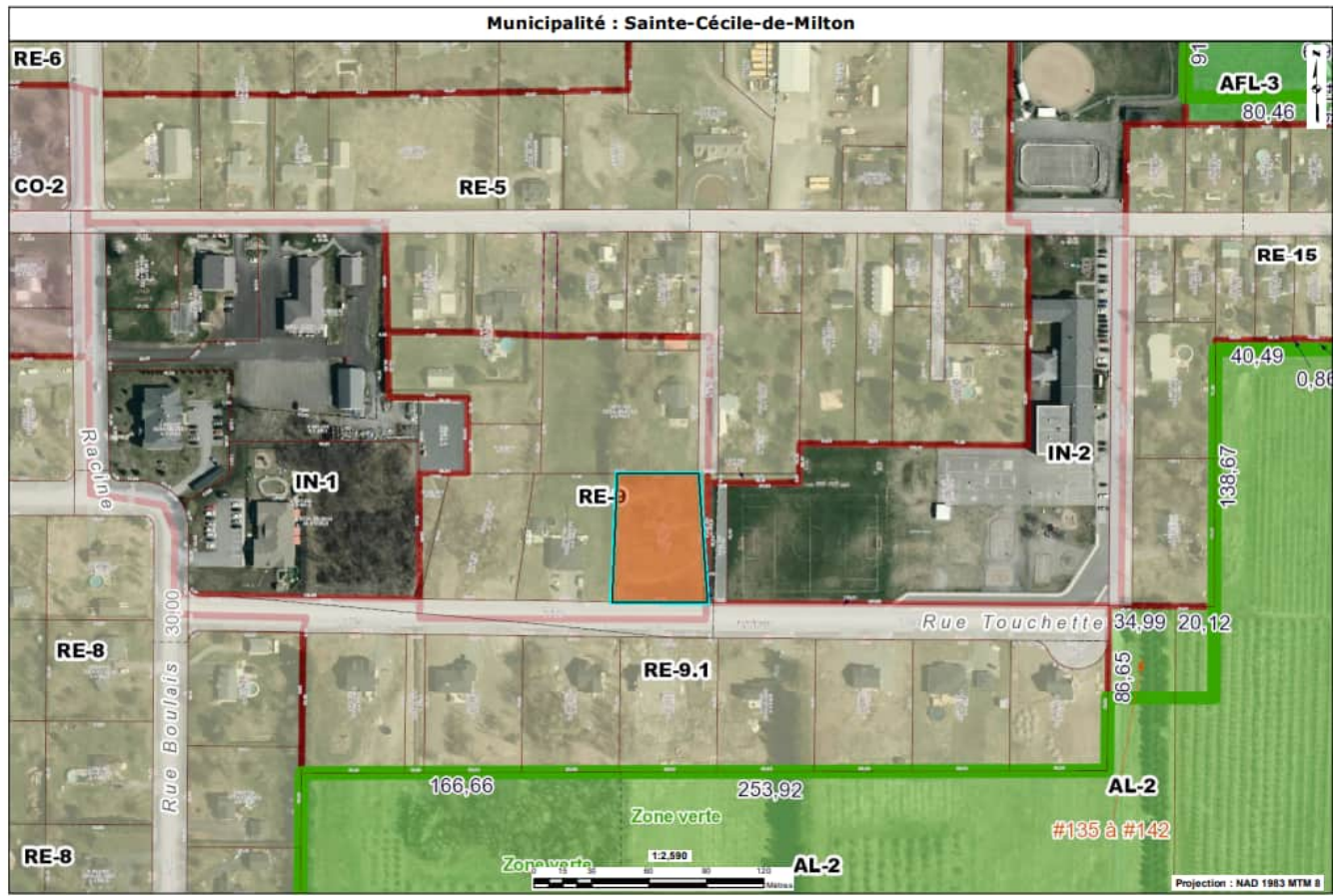
Michel Larouche  
Directeur général et greffier-trésorier

*Signée ce 14 avril 2026*

**NB.** (Le procès-verbal sera soumis pour adoption par le conseil à une prochaine séance)



Projet :

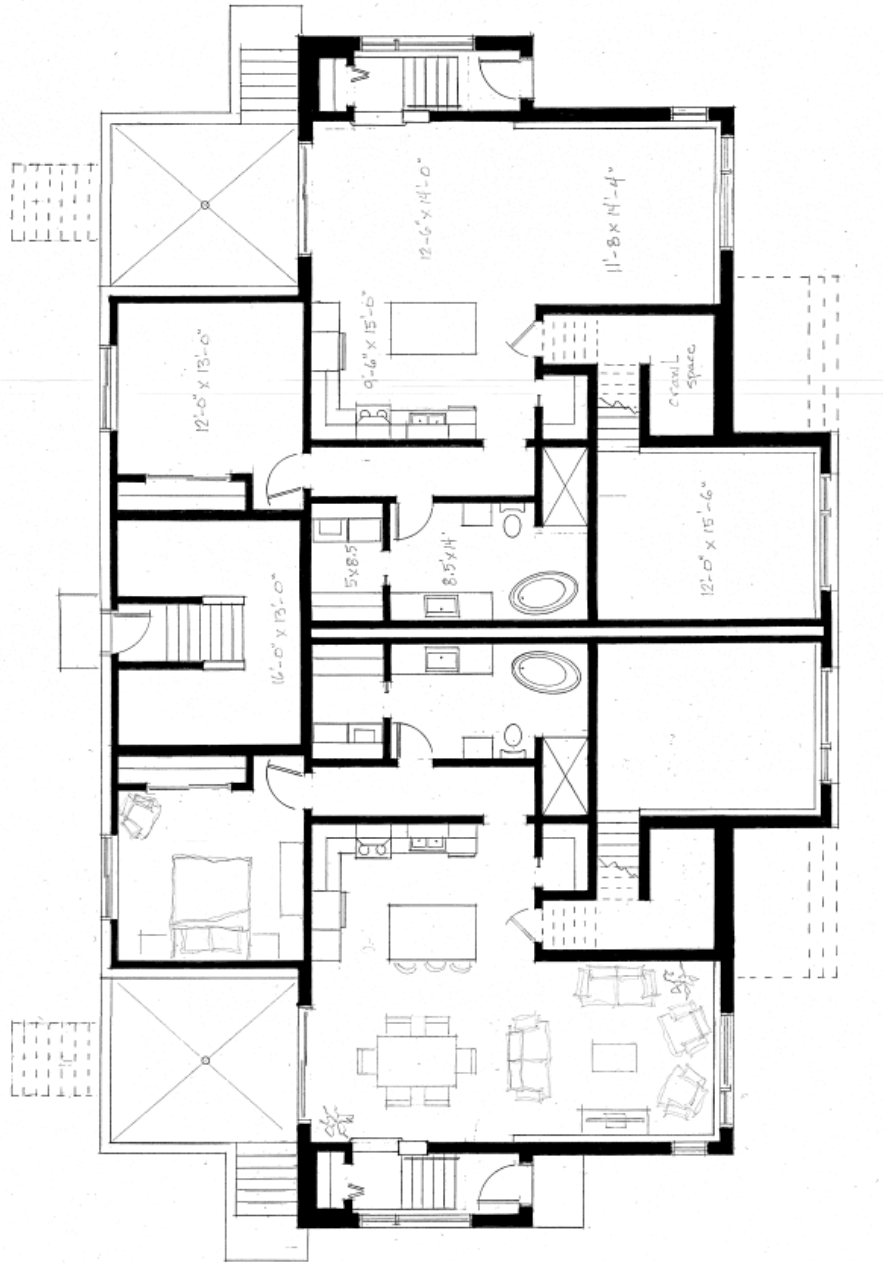


Localisation du lot 6 387 606





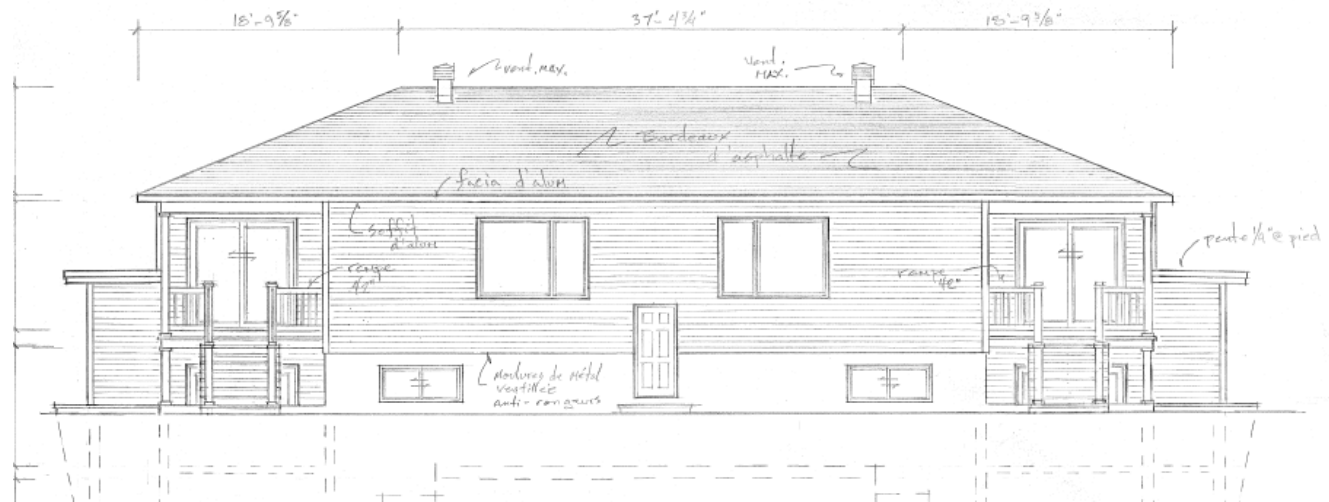
Plan du rez-de-chaussée



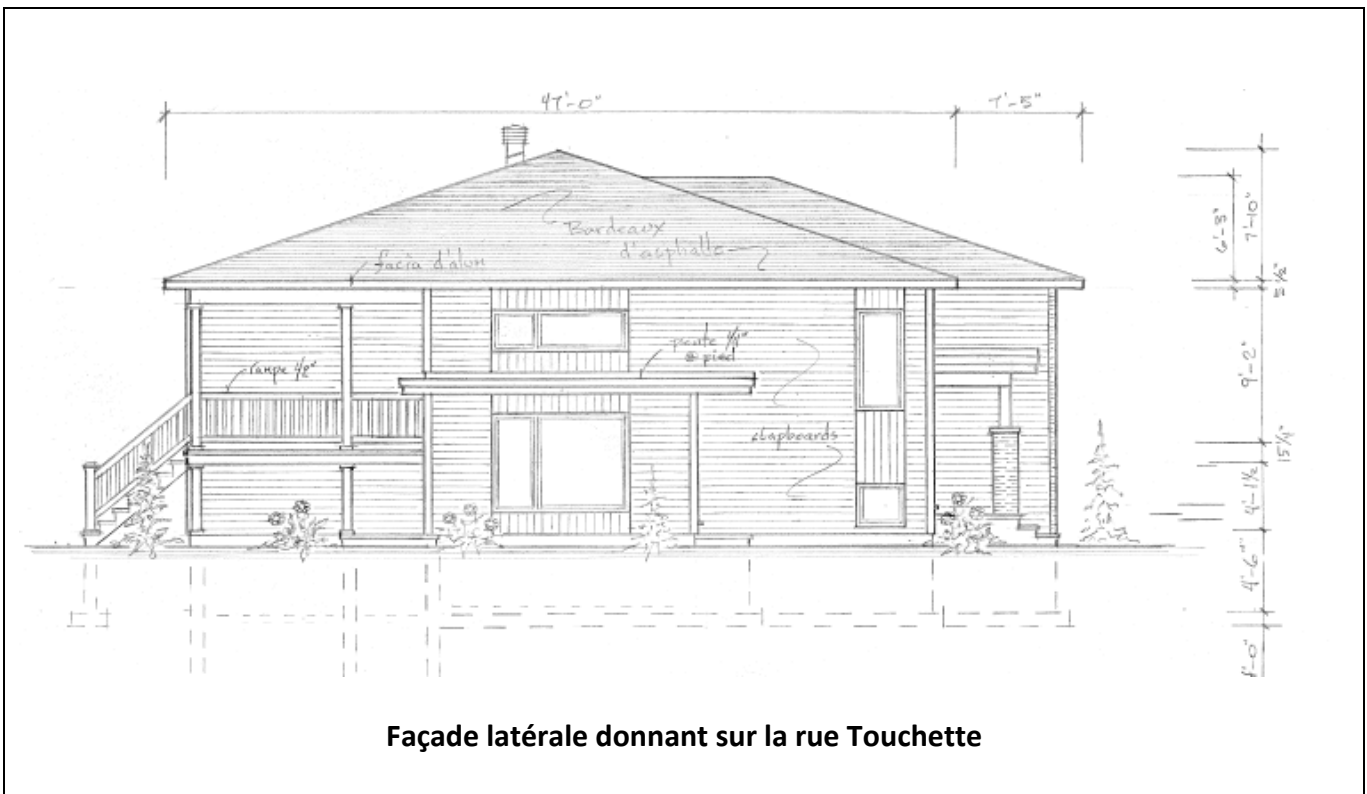
Plan du sous-sol



Façade principale donnant sur la rue Brodeur



Façade arrière



Façade latérale donnant sur la rue Touchette